



Montreuil, 22/01/2026

A l'attention de Mesdames et Messieurs les député.e.s.

Secrétariat Général
01 55 82 83 06
sg@cgt.org

Nos Réf. SB-FR/IM/2026.027.

Objet : Projet de loi de simplification de la vie économique.

Mesdames et Messieurs les député·es,

Le projet de loi de simplification de la vie économique sera débattu et un vote est prévu à l'Assemblée nationale mardi 27 janvier, suivi d'un vote prévu au Sénat jeudi 29 janvier.

Comme vous le savez, ce texte qui entend « simplifier » la vie économique porte sur des enjeux très divers aussi importants que le travail, les projets industriels, l'environnement, la politique de la ville, la coopération...

Nous attirons votre attention sur le fait que la Commission mixte paritaire (CMP) réunie récemment, a notamment réintroduit dans la proposition de loi la possibilité de laisser au libre arbitre des Conseils régionaux le maintien des Conseils économiques sociaux et environnementaux régionaux (CESER).

Le projet de loi cible divers comités et commissions consultatives, à commencer par les CESER, qui font vivre la démocratie en territoire, font partie de l'écosystème démocratique et participent à l'administration des régions.

Alors que la CGT a recensé près de 500 plans de licenciement en deux ans, la « réindustrialisation » ne peut pas justifier le recul de la démocratie en affaiblissant les prérogatives de la Commission nationale du débat public (CNDP) ou en rendant les CESER facultatifs.

De plus, alors que les épisodes climatiques extrêmes s'accentuent et se succèdent, et que le niveau global des températures mesurées ne cesse de croître, il serait totalement contre-productif de réduire les moyens des outils au service de la transition écologique que sont par exemple l'Office Français de la Biodiversité ou le Conseil national de la transition écologique.

De même, affaiblir les instances représentatives du personnel ou supprimer l'agrément régional des organismes de centres et instituts de formation des représentants du personnel constituerait des régressions importantes, aussi bien pour les droits des salariés que pour la qualité du dialogue social dans son ensemble.

Alors que la guerre économique s'accentue, que l'état de l'environnement et de la nature poursuit sa dégradation, la population a au contraire besoin de politiques publiques ambitieuses a contrario de la dérégulation qui sous-tend cette prétendue simplification. Nous vous appelons à vous opposer aux éléments de ce texte les plus dangereux, pour la démocratie, l'environnement et les droits des travailleuses et des travailleurs.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les député·es, l'expression de mes salutations respectueuses.

Sophie BINET,

Secrétaire générale de la CGT